



Une visite au domaine de La Doges

Samedi 8 juin 2024

Invitation aux membres de ProLavaux et à leurs amis

Le domaine de La Doges à la Tour de Peilz a été légué par ses derniers propriétaires, Monsieur André Coigny et son épouse Odette Coigny-de Palézieux, à la section vaudoise du Patrimoine suisse. Début des années 2000, la section vaudoise en a fait son siège.

La maison est régulièrement ouverte au public, selon les vœux de ses anciens propriétaires, pour des visites, des concerts et des conférences. Nous bénéficierons d'une visite guidée privée de cette exceptionnelle demeure, suivie d'un apéritif servi dans le parc, si le temps le permet.

Programme

Rendez-vous au domaine de La Doges le samedi **8 juin 2024 à 15 h 00**. Pour y arriver en voiture, ou par les transports publics, voir le plan au recto.

Pour couvrir une partie des frais, nous vous demanderons une participation de Frs. 10.-, perçue à l'arrivée.

Nous nous réjouissons de partager cette visite en votre compagnie.

Le comité

✂-----

La Doges - 8 juin 2024 - Bulletin d'inscription à retourner jusqu'au 28 mai 2024

Par poste à : Catherine Panchaud, ch. de la Chapelle 13, 1070 Puidoux

ou par courriel à : catherine.panchaud@bluewin.ch Tel : 021 946 20 43

Nom/Prénom : Adresse :

No de téléphone : Courriel :

Nombre de personnes : Date : Signature :

Sous réserve de travaux ou interruptions de service!

En transports publics: En train : de Lausanne départ à 14 h 00 - arr. La Tour-de-Peilz à 14 h 18 – Bus 203 à 14 h 27- arr. La Doges à 14 h 37.
Ce train s'arrête à Cully 14 h 03, Lutry 14 h 06 et Cully 14 h 09.

De Chexbres : départ à 13 h 34 - Changement à Vevey – puis bus ou train pour la Tour-de-Peilz et Bus 203 à 14 h 27.

Bus 203

En sortant de la gare descendre tout droit en direction du lac, après l'église, arrivé sur la Grand-Rue (5 à 8 '), trouver sur votre droite l'arrêt du **bus 203** direction Crausaz, descendre à l'arrêt La Doge.

En voiture: prendre l'autoroute A9, sortie 14 « Vevey ». Prendre la route d'Hauteville, puis la route de Saint-Légier, le chemin des Boulingrins, la route de Blonay, le chemin du Croton et enfin le chemin des Buleses. **Parking** sur place, situé après l'allée des marronniers (ne pas faire cas du panneau d'interdiction situé à la hauteur des pavillons d'entrée). Attention: ne pas arriver par le chemin de Béranges (**chemin non carrossable, erreur fréquente due au GPS**).

